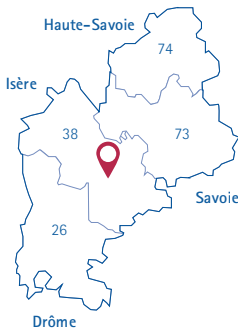


BILAN ANNUEL 2024

Tribunal administratif de Grenoble



Jean-Paul WYSS
Président du tribunal
administratif de Grenoble



Effectifs de la juridiction :

76

personnes dont :

31

magistrates
et magistrats

45

agentes et agents de greffe
et aides à la décision

L'année 2024 a été marquée au tribunal administratif par deux événements principaux :

- Pour la première fois de son histoire, la barre des 10 000 recours enregistrés a été franchie ;
- Depuis le 18 novembre 2024, le tribunal dispose d'une nouvelle salle d'audience et d'un hall d'accueil entièrement redessiné, facilitant ainsi la vie des justiciables accueillis dans d'excellentes conditions, et renforçant la sécurité des personnels chargés de l'accueil.

L'augmentation du contentieux, largement imputable à une explosion des référés dans le domaine des étrangers, n'a pas empêché le tribunal d'obtenir cette année encore d'excellents résultats, témoignant de l'engagement de l'ensemble des magistrates et magistrats, des agentes et agents de greffe et des aides à la décision. Le délai moyen de jugement des affaires est ainsi en baisse de plus de quinze jours et le nombre d'affaires jugées est en hausse de près de 13 %.

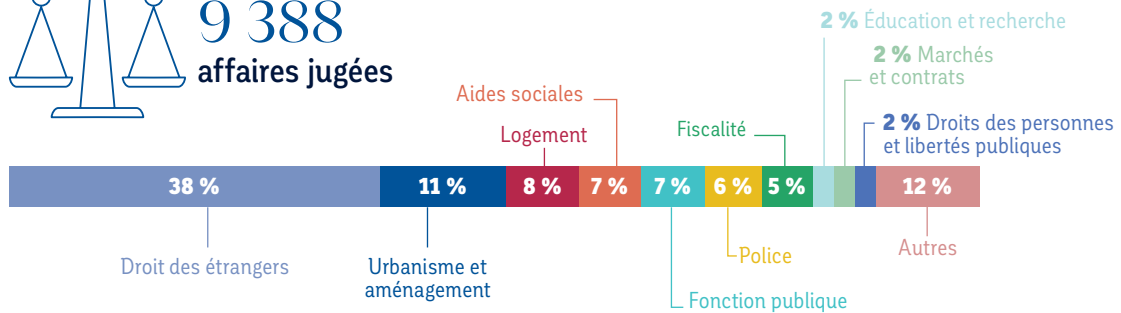
En 2024, le tribunal administratif de Grenoble a notamment jugé des affaires importantes concernant par exemple de nombreux documents de planification (SCOT du Pays de Maurienne, PLU de l'Alpe d'Huez, PLU du Grand-Bornand), comme des projets d'aménagement en montagne (ascenseur valléen de Saint-Gervais, rénovation du refuge du Goûter, domaine skiable d'Aussois) dans lesquels les considérations économiques et touristiques doivent être conciliées avec la protection de l'environnement. De la même façon, le tribunal a veillé au bon fonctionnement du service public en faisant notamment primer le principe de neutralité du service public lors de l'affichage d'une banderole anti-réforme des retraites sur l'hôtel de ville de Grenoble ou en considérant que la clarté et l'intelligibilité d'un règlement s'opposent à l'usage de l'écriture inclusive dans les actes administratifs.

L'organisation tous les trimestres d'« après-midi du droit public », la participation à la Nuit du Droit, l'audience solennelle, les relations fréquentes et confiantes avec les barreaux, les autres juridictions, les facultés de droit, les associations universitaires et tous les partenaires de la juridiction ont inscrit pleinement le tribunal administratif de Grenoble dans la vie de son territoire en 2024.

2024 en chiffres



9 388
affaires jugées



Aides sociales : aides financières aux personnes (RSA), aux familles, à l'enfance, aux personnes handicapées ou âgées, aides médicales d'État, etc.

Droit des étrangers : titres et visas de séjour, titres de travail, expulsions, extraditions, etc.

Droits des personnes et libertés publiques : garantie des libertés publiques et des droits fondamentaux, naturalisations, etc.

Éducation et recherche : inscription, déroulement et obtention des examens dans les établissements d'enseignement public et privé.

Fiscalité : impôts locaux, impôt sur le revenu, TVA, etc.

Fonction publique : relations des fonctionnaires et des agents publics avec leur employeur.

Logement : aides financières au logement, droit au logement opposable, organismes de HLM, etc.

Marchés et contrats : marchés passés par l'État et les collectivités territoriales avec des opérateurs privés.

Police : mesures pour faire respecter la sécurité, la salubrité et l'ordre public (permis de conduire, débits de boisson, déchets, stationnement, immeubles insalubres, etc.)

Urbanisme et aménagement : permis de construire, droit de préemption, aménagement commercial, plans locaux d'urbanisme, etc.



2 211

affaires jugées en urgence (référés)

+106 % par rapport à 2023



11 mois et 18 jours

de délai moyen de jugement

-16 jours par rapport à 2023

85,8 %

des recours déposés par téléprocédure



47,8 %

des recours déposés par des citoyens, associations ou entreprises sans avocat via Télérecours Citoyens



81,8 %

des décisions du tribunal ont été confirmées en appel



33

médiations engagées
50 % de taux de réussite